



Problème bail commercial et préjudice

Par **kentus**, le **31/05/2012** à **21:51**

Bonjour, je suis commerçant à Lyon où je tiens une enseigne de restauration rapide. Je louais mes locaux à une personne âgée, au changement de propriétaire celui-ci a augmenté mon loyer de 900 à 1600€/mois est-ce légal? De plus, avec mon fond de commerce, je louais également, lors du bail d'origine, deux appartements, le nouveau propriétaire a décidé de me retirer la location de ces deux appartements sans me demander mon avis, que puis-je faire? Enfin, des travaux sont réalisés sur la façade de l'immeuble où je tiens mon restaurant, ces derniers ont provoqués d'important dégâts sur ma devanture, que puis-je faire? Ces travaux me cause également un préjudice car je ressens une forte baisse de fréquentation. Là encore que puis-je faire? Merci de m'aider. Bien à vous.

Par **edith1034**, le **01/06/2012** à **08:03**

TOUT EST ILLÉGAL ET IL FAUT REFUSER
s'il n'est pas content il saisit le tribunal et il sera rejeté
pour tout savoir sur le bail commercial
<http://www.fbis.net/ARRETCOMMERCIAL.htm>